



## Comité syndical du 26 septembre 2022

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

- Arrêt du procès-verbal du précédent Comité syndical
- Décisions prises par le bureau et le Président dans le cadre de la délégation de pouvoirs
- Retrait de la délibération n°2022-035 et élection d'un nouveau membre du bureau à bulletin secret
- Engagement dans l'élaboration du futur contrat Territoires en Action (TEA) avec le Conseil Régional
- Autorisation pour candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du FEDER 2021-2027 sur le développement rural
- Nouvelle convention de prestation de service pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol avec 28 communes, renouvellement de la convention en cours pour la commune de ROMENAY et, pour toutes les communes, mise en place d'un avenant concernant la mise à disposition des données cadastrales
- Lieu du comité syndical du 12 décembre 2022
- Questions diverses